



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, [cliquez](#) sur les liens hypertextes insérés dans le [tableau récapitulatif](#) de présentation de la formation (page 5). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Catégorie pédagogique

Référentiel des évaluations

Certificat en didactique du Cours de

Philosophie et de Citoyenneté (CPC)

Année académique 2018-2019

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Présentation et objectifs généraux de formation

Certificat en didactique du Cours de Philosophie et de Citoyenneté (CPC)

Parallèlement à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement fondamental et secondaire, le décret du 13 juillet 2016 prévoit la création d'un certificat en didactique du cours de philosophie et de citoyenneté dont l'obtention pour enseigner le cours de philosophie et citoyenneté (CPC) sera exigée à partir de septembre 2021.

À la HECH, la formation est organisée les mercredis et vendredis après-midi, sur les trois implantations, pour autant que le nombre de candidats soit suffisant :

- pour les enseignants du primaire : à Liège, Huy, Verviers ;
- pour les enseignants du secondaire : à Liège.

Trois axes composent ce Certificat de 30 ECTS :

- un axe disciplinaire et épistémologique ;
- un axe didactique et pédagogique ;
- une formation à et par la pratique.

Les Unités d'Enseignement du certificat se fondent sur une **articulation forte entre théorie et pratique** et sur la **réflexion consécutive à toute expérience pratique**. Les dispositifs pédagogiques proposés s'inscrivent dans la perspective des pédagogies actives en plaçant **les enseignants et leurs élèves au centre des apprentissages**. Le public formé sera constamment invité à pratiquer une **analyse réflexive de ses observations et de sa pratique professionnelle**.

Le certificat du CPC vise à développer et à renforcer, chez les candidats, les compétences suivantes :

- Construire des séquences didactiques visant à développer, auprès des élèves selon leur âge et/ou leur niveau de développement, les compétences socles en lien avec le programme ;
- Réaliser une pratique de classe adaptée aux élèves selon leur âge et/ou leur niveau de développement sur la base de choix méthodologiques et organisationnels réfléchis ;
- Analyser de manière critique les dispositifs mis en œuvre dans les classes à l'aide des notions théoriques tant disciplinaires, didactiques que méthodologiques ;
- Adopter une démarche réflexive et non moralisatrice favorisant le développement de personnalités autonomes, coopératives et participatives ;
- Respecter une attitude de neutralité à l'égard des convictions personnelles et privées des élèves si elles ne mettent pas en péril les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les principes constitutionnels.

Périodes de formation :

Conformément à la circulaire du 12/07/17, le certificat est organisé, pour tout ou partie, pendant le temps scolaire ; les deux périodes de crédit-formation/semaine accordées durant quatre années à chaque enseignant concerné doivent leur permettre de rencontrer au mieux les exigences imposées par cette formation de 30 crédits.

Ce certificat peut être obtenu en une année académique correspondant à une année scolaire ; l'étalement du cursus est cependant possible, notamment pour éviter que les candidats qui le souhaitent doivent se former en dehors du temps scolaire.

Grille de formation

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
<u>Axe 1</u> <i>Formation disciplinaire et épistémologique</i>	10	Philosophie et histoire des religions	30	Q1
		Notions d'épistémologie des disciplines	15	
		Philosophie morale et philosophie politique	30	
<u>Axe 2</u> <i>Formation didactique et pédagogique</i>	10	Didactique 1 : Concepts fondateurs, outils de référence	20	Q2
		Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté	20	
		Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique	20	
<u>Axe 3</u> <i>Formation à et par la pratique</i>	10	Séminaire de pratique réflexive	15	Q2
		Accompagnement de la pratique enseignante	30	

Vu qu'il s'agit d'une année de certification, la formation ne compte ni prérequis ni corequis d'UE.

Le Certificat-CPC s'adresse à deux types d'enseignant(e)s :

- Les Régent(e)s / AESI ;
- Les Instituteurs(trices) Primaire.

Pour les Instituteurs(trices), les trois implantations de formation de la Catégorie pédagogique organisent ce Certificat :

- ⇒ Campus des Rivageois (Liège) ;
- ⇒ Campus de Huy - Bodart ;
- ⇒ Campus de Verviers - Wallons.

Les informations relatives au cadre des évaluations, reprises ci-après, concernent *par défaut* (et donc, sans indication explicite contraire), les deux types de candidats et les trois implantations de formation.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : Axe 1 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire et épistémologique
Crédits : 10	Période : Quadrimestre 1 <input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
S'agissant d'une année de certification à 30 crédits, la formation ne comporte ni prérequis ni corequis formels.	
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <ul style="list-style-type: none">• AESI-Liège : <i>Vincent Furnelle</i> (vincent.furnelle@hech.be)• Primaire-Liège : <i>Vincent Furnelle</i> (vincent.furnelle@hech.be)• Primaire-Huy : <i>Géraud Hougardy</i> (geraud.hougardy@hech.be)• Primaire-Verviers : <i>Géraldine Brausch</i> (geraldine.brausch@hech.be)	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Philosophie et histoire des religions](#)
- [Notions d'épistémologie des disciplines](#)
- [Philosophie morale et philosophie politique](#)

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ *S'initier à la démarche philosophique et à l'étude des religions ;*
- ✓ *Se décentrer par rapport à ses référents et représentations socioculturelles ;*
- ✓ *S'ouvrir à la pluralité des idées et des convictions ;*
- ✓ *Analyser des supports et/ou des situations reflétant la diversité des conceptions du monde ;*
- ✓ *Faire des liens entre des questions épistémologiques (y compris les notions théoriques) et sa pratique d'enseignement.*

Et, plus spécifiquement pour le Secondaire inférieur :

- ✓ *Approfondir les questions éthiques et politiques.*

MODALITÉS D'ORGANISATION

Travail en groupe-classe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Alternance de moments d'exposés, d'analyse de textes et de synthèses construites avec les candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie et histoire des religions	40		100 %*						100 %	
Épistémologie des disciplines	20	100 %•						100 %		
Philosophie morale et philosophie politique	40			100 %◇						100 %

Autres (à préciser) :



* Épreuve hors session (évaluation écrite à la fin du module).

• Travail écrit à remettre en fin de module.

◇ Épreuve hors session (évaluation à la fin du module) : travail individuel ou en groupe (amorcé en classe, développé en autonomie), présenté oralement lors de la dernière séance de cours et qui sera remis au formateur sous forme de document écrit.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 1				
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire et épistémologique				
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie et histoire des religions					
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1		
Nombre d'heures : 30h						

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "*Philosophie et histoire des religions*" vise à enrichir la culture générale des candidats, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine. Plus précisément, cette AA permettra au candidat de :

- a) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) c'est-à-dire :
 - Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ;
 - Développer une culture générale permettant au candidat d'accueillir et de comprendre, dans son contexte de classe, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.
- b) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
 - Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ;
 - Dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;
 - Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.
- c) Lire un texte philosophique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie et histoire des religions	40		100 %*						100 %	



Autres (à préciser) :

* Épreuve hors session (évaluation écrite à la fin du module).

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 1			
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire et épistémologique			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Notions d'épistémologie des disciplines				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15h					

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette AA vise à construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites par :

- la mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs ;
- l'évocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité ;
- en nourrissant en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement ;
- la lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Épistémologie des disciplines	20	100 %•						100 %		

Autres (à préciser) :



- Travail écrit à remettre en fin de module.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 1		
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire et épistémologique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie morale et philosophie politique			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h				

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Formulation et exploration de questions morales et politiques historiques et contemporaines.
- Approche philosophique des enjeux politiques, éthiques, bioéthiques, socio-économiques, environnementaux, culturels, anthropologiques... liés à ces questions.
- Analyse des conditions pratiques, matérielles et éthiques, garantissant à la fois les possibilités d'une réflexion constructive sur ces questions et la réalité de processus démocratiques légitimes et efficaces à différents niveaux de pouvoir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie morale et philosophie politique	40			100 % [◇]						100 %

Autres (à préciser) :

◇ Épreuve hors session (évaluation à la fin du module) : travail individuel ou en groupe (amorcé en classe, développé en autonomie), présenté oralement lors de la dernière séance de cours et qui sera remis au formateur sous forme de document écrit.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pas de dispense possible.

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : Axe 2 Intitulé complet de l'UE : Formation didactique et pédagogique
Crédits : 10	Période : Quadrimestre 2 <input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
S'agissant d'une année de certification à 30 crédits, la formation ne comporte ni prérequis ni corequis formels.	
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <ul style="list-style-type: none">• AESI-Liège : <i>Anne Vrancken</i> (anne.vrancken@hech.be)• Primaire-Liège : <i>Géraldine Brausch</i> (geraldine.brausch@hech.be)• Primaire-Huy : <i>Olivier Vens</i> (olivier.vens@hech.be)• Primaire-Verviers : <i>Géraud Hougardy</i> (geraud.hougardy@hech.be)	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [***Didactique 1 : Concepts fondateurs, outils de référence***](#)
- [***Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté***](#)
- [***Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique***](#)

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Définir et conceptualiser les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC / à l'EPC ;
- ✓ Expliciter les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC / à l'EPC ;
- ✓ Élaborer individuellement et collectivement des dispositifs d'apprentissage en recourant à la didactique spécifique au CPC / de l'EPC.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Travail en groupe-classes, en sous-groupes et en autonomie.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Pédagogie active liée à des mises en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.



Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
D1 : Concepts fondateurs, outils de référence	présentiel									
D2 : Structure et dynamique du CPC	présentiel									
D3 : Questions approfondies et intégration pédagogique	100				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Participation active en présentiel (présence obligatoire aux différentes séances de cours).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Chaque activité d'apprentissage (AA) de l'Unité d'Enseignement (UE) doit être validée pour que l'UE soit créditée. La présence aux différentes séances de cours est requise. Si le critère « présentiel » devait ne pas être rencontré, cette non-validation serait absorbante pour l'ensemble de l'UE. En cas d'absence(s), un travail sera demandé en contrepartie au candidat. Pour l'AA relative à la « Didactique 3 », le seuil de réussite est fixé à 10/20 pour permettre de créditer l'Unité d'enseignement.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage :	Intitulé complet de l'UE : Formation didactique et pédagogique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage :	Didactique 1 - Concepts fondateurs, outils de référence		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 20h				

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation générale du programme du CPC ;
- Compréhension du cadre légal ;
- Expérimentation des outils et des pratiques philosophiques et citoyennes à destination de l'élève.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
D1 : Concepts fondateurs, outils de référence	présentiel									



Autres (à préciser) :

Participation active en présentiel (présence obligatoire aux différentes séances de cours).

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 2	
	Intitulé complet de l'UE : Formation didactique et pédagogique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Didactique 2 - Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 20h			

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Enjeux philosophiques et pédagogiques des socles de compétences et thématiques associées ;
- Processus et articulations des différents axes du programme (pistes pédagogiques et didactiques).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
D2 : Structure et dynamique du CPC	présentiel									



Autres (à préciser) :

Participation active en présentiel (présence obligatoire aux différentes séances de cours).

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 2		
		Intitulé complet de l'UE : Formation didactique et pédagogique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Didactique 3 - Questions approfondies et intégration pédagogique			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 20h				

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Dans l'esprit d'une communauté de recherche, élaboration originale de leçons intégrant toutes les étapes d'une séquence de leçons, y compris l'évaluation et l'articulation à l'heure complémentaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
D3 : Questions approfondies et intégration pédagogique	100				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Une participation active en présentiel est nécessaire (présence obligatoire aux différentes séances de cours).

Par ailleurs, pour cette AA relative à la « Didactique 3 », le seuil de réussite est fixé à 10/20 pour permettre (avec la validation présentielle des deux autres activités de l'UE) de créditer l'Unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : Axe 3 Intitulé complet de l'UE : Formation à et par la pratique
Crédits : 10	Période : Quadrimestre 2 <input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
S'agissant d'une année de certification à 30 crédits, la formation ne comporte ni prérequis ni corequis formels.	
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <ul style="list-style-type: none">• AESI-Liège : <i>Anne Vrancken</i> (anne.vrancken@hech.be)• Primaire-Liège : <i>Géraldine Brausch</i> (geraldine.brausch@hech.be)• Primaire-Huy : <i>Olivier Vens</i> (olivier.vens@hech.be)• Primaire-Verviers : <i>Géraud Hougardy</i> (geraud.hougardy@hech.be)	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Séminaire de pratique réflexive*** (en sous-groupe et en autonomie)
- ***Accompagnement de la pratique enseignante*** (sur le lieu professionnel)

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ *Analyser différentes pratiques enseignantes du CPC / en EPC ;*
- ✓ *Concevoir des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC / à l'EPC ;*
- ✓ *Mettre en pratique des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC / à l'EPC ;*
- ✓ *Justifier et défendre un dispositif d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC / à l'EPC.*

MODALITÉS D'ORGANISATION

Alternance de temps de travail en sous-groupe organisés autour d'échanges, de présentations, de réflexions critiques, de questions-réponses et de temps de travail en autonomie.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Pédagogie active liée à des mises en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Séminaire de pratique réflexive	Éval. intégrée				◇			Report		
Accompagnem. de la pratique enseignante					•			Report		

Autres (à préciser) :

◇ Pour le groupe « **AESI/Régent(e)s** », les modalités d'évaluation portent sur la présence obligatoire aux 4 séances organisées dans le cadre de cette AA (en cas d'absence(s), un travail sera demandé en contrepartie au candidat).



Pour le groupe « **Instituteurs/trices Primaire** » (dans les trois implantations de formation : Liège - Huy - Verviers), les modalités d'évaluation consistent, à l'issue de chaque module didactique, en une sélection et une problématisation (dégager les points forts et faibles) d'une leçon assurée lors de la pratique professionnelle, la présentation de celle-ci au groupe et la remise d'un écrit qui comporte la leçon présentée ainsi que sa problématisation. Au total, 3 leçons seront donc présentées et 3 documents écrits rendus.

• Pour le groupe « **AESI/Régent(e)s** », les modalités d'évaluation portent sur la validation des 45 heures de pratique sur la base de l'attestation de service remise lors de l'inscription.

Pour le groupe « **Instituteurs/trices Primaire** » (dans les trois implantations de formation : Liège - Huy - Verviers), les modalités d'évaluation portent sur l'application dans ses propres classes du contenu des 3 modules de didactique.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour l'évaluation globale et intégrée qui porte sur les deux AA : « Séminaire de pratique réflexive » et « Accompagnement de la pratique enseignante ».

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 3		
		Intitulé complet de l'UE : Formation à et par la pratique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Séminaire de pratique réflexive			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français		<input type="checkbox"/> Autre (...)
Nombre d'heures : 15h				

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse critique et constructive menée en séminaire sur base des déroulements méthodologiques et des leçons réalisées sur le terrain.
- Enrichissement et échange de pratiques (compte tenu des opportunités et des difficultés rencontrées).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Séminaire de pratique réflexive	Éval. intégrée				◇			Report		

Autres (à préciser) :

◇ Pour le groupe « **AESI/Régent(e)s** », les modalités d'évaluation portent sur la présence obligatoire aux 4 séances organisées dans le cadre de cette AA (en cas d'absence(s), un travail sera demandé en contrepartie au candidat).



Pour le groupe « **Instituteurs/trices Primaire** » (dans les trois implantations de formation : Liège - Huy - Verviers), les modalités d'évaluation consistent, à l'issue de chaque module didactique, en une sélection et une problématisation (dégager les points forts et faibles) d'une leçon assurée lors de la pratique professionnelle, la présentation de celle-ci au groupe et la remise d'un écrit qui comporte la leçon présentée ainsi que sa problématisation. Au total, 3 leçons seront donc présentées et 3 documents écrits rendus.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : Axe 3	
		Intitulé complet de l'UE : Formation à et par la pratique	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Accompagnement de la pratique enseignante		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 30h			

SYNTHÈSE DES GRANDS CONTENUS DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse critique et constructive menée en séminaire sur base des déroulements méthodologiques et des leçons réalisées sur le terrain.
- Enrichissement et échange de pratiques (compte tenu des opportunités et des difficultés rencontrées).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Accompagnem. de la pratique enseignante	Éval. intégrée				•			Report		

Autres (à préciser) :

- Pour le groupe « **AESI/Régent(e)s** », les modalités d'évaluation portent sur la validation des 45 heures de pratique sur la base de l'attestation de service remise lors de l'inscription.

Pour le groupe « **Instituteurs/trices Primaire** » (dans les trois implantations de formation : Liège - Huy - Verviers), les modalités d'évaluation portent sur l'application dans ses propres classes du contenu des 3 modules de didactique.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour un souci de cohérence concernant la formation et sa validation, la présence au cours est requise ; si pour des motifs jugés valables (laissés à l'appréciation du titulaire du cours), le candidat n'est pas en mesure d'être présent, un mode d'évaluation alternatif pourra être envisagé.